

La Pie-grièche écorcheur, un oiseau emblématique à préserver

Pie-grièche écorcheur - *Lanius collurio*

› Taille :

17 cm

› Envergure :

16 à 18 cm

› **Plumage** : La Pie-grièche écorcheur présente un manteau brun-roux et un croupion gris. Sa tête est appelée « Masque de Zorro », plus visible chez le mâle. La femelle est plus terne, avec un dessus brun.

› Alimentation :

La Pie-grièche écorcheur se nourrit principalement d'insectes, mais cette espèce opportuniste et généraliste se nourrit aussi de vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères).

› Cris/Chants :

Gazouillis peu audibles, comprenant de nombreuses imitations. Cris d'alarmes composés de sons durs.

› Répartition géographique :

L'aire de répartition de la Pie-grièche écorcheur s'étend sur la majeure partie de l'Europe occidentale, dans les zones agricoles présentes en milieux montagnards et collinéens, principalement entre 500 et 2000 m d'altitude.

› Habitat :

Espèce typique des milieux agropastoraux, la Pie-grièche écorcheur affectionne les milieux semi-ouverts, les fauchés et/ou de pâturages extensifs, parsemés de buissons bas épineux et de haies.

› Territoire :

1,5 à 3 ha par couple

› Migration :

Migratrice stricte, la Pie-grièche écorcheur hiverne dans une large zone géographique comprise entre l'Europe occidentale en fin avril et début mai. C'est une migratrice nocturne tardive.



Pie-grièche écorcheur © Martin Stockhout - LPO PACA

Les pies-grièches, des espèces menacées sur notre territoire

Les pies-grièches sont des passereaux de taille petite à moyenne inféodés aux milieux ouverts à semi-ouverts. Elles sont connues pour leur « masque de Zorro », ce bandeau noir qu'elles arborent au travers des yeux. À l'instar des rapaces, elles sont des prédateurs de petits vertébrés (rongeurs, reptiles, petits passereaux...). Ces espèces ont la particularité comportementale d'être attirées par les épines d'arbres et d'arbustes, pour en faciliter le dépeçage et créer un gîte. En France, on recense **5 espèces de pies-grièches** : *la Pie-grièche écorcheur*, *la Pie-grièche à poitrine rose*, *la Pie-grièche à tête rousse*. Si la Pie-grièche écorcheur reste la plus commune, toutes voient leurs effectifs diminuer. Ces espèces bénéficient d'ailleurs depuis 2010 d'un Plan National d'Action en faveur de leur conservation, qui couvre la période 2023-2033. Cette tendance est particulièrement vraie pour la Pie-grièche méridionale, dont la répartition est limitée à la Péninsule ibérique, et qui est classée comme « En Danger » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France. Les principales causes de déclin sont la disparition et la fragmentation de leurs habitats (arrachage de haies, suppression des vergers, fermeture des milieux ...), ainsi que la pollution (notamment via l'usage de produits chimiques agricoles).

Quelles mesures de conservation pour ces espèces ?

En PACA, la conservation des pies-grièches passe avant tout par l'adoption de mesures agroenvironnementales favorables aux habitats de ces espèces. Parmi les principales recommandations de gestion, il est conseillé de :

1. Maintenir des éléments fixes dans le paysage agricole : haies, buissons épineux, arbres isolés
2. Conserver des espaces herbeux non traités (prairies de fauche, pâture, bandes enherbées, friches herbeuses)
3. Supprimer ou diminuer fortement l'usage de pesticides
4. Mettre en place du pâturage extensif afin de maintenir l'ouverture des milieux, notamment dans les zones de montagne. Le type de pâturage doit être compatible avec le maintien des insectes, dont se nourrissent les pies-grièches.

La Pie-Grièche écorcheur, une espèce présente et protégée sur le territoire de la CASA

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a été désignée comme structure animatrice de ce territoire, et notamment le site « Préalpes de Grasse », qui a été classé notamment pour la présence de ce site. Les agriculteurs du territoire pour maintenir le pâturage extensif, favorable à la Pie-grièche, au travers de la mise en œuvre de pratiques agricoles aux pratiques vertueuses.

**Natura 2000 est un réseau d'espaces naturels remarquables qui bénéficient d'une protection au niveau européen et de la flore sauvages. Cette protection concerne les espèces « d'intérêt communautaire », rares ou menacées.*



Pour aller plus loin :

La carte des Pies-grièches de Provence de la LPO PACA

est disponible sur : https://paca.lpo.fr/images/mediatheque/fichiers/section_association/editions/carte

